ONU programme pour l'environnement

CBD

Convention sur la diversité biologique

Distr.
LIMITÉE

CBD/ExCOP/2/L.6
CBD/CP/ExMOP/1/L.6
CBD/NP/ExMOP/1/L.6
27 novembre 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Deuxième réunion extraordinaire
(reprise de session)

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES
Première réunion extraordinaire
(reprise de session)

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE SIÉGEANT EN TANT QUE RÉUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE NAGOYA SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET LE PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION
Première réunion extraordinaire
(reprise de session)

Montréal (en ligne), 25-27 novembre 2020

COMMUNICATION DE CLÔTURE PAR LA PRÉSIDENTE

Excellences, éminents représentants,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les représentants en ce dernier jour de la deuxième réunion extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention, de la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena et de la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya.

Suite à ma communication ouvrant les reprises de session, je suis heureuse d'annoncer que les réunions extraordinaires qui se sont tenues, dans le cadre de la procédure d'accord tacite, du 16 au 19 novembre 2020, et du 25 au 27 novembre 2020 (reprises de session), ont finalement atteint leur objectif d'adopter un budget intérimaire pour l'année 2021. Je tiens à exprimer mes plus vifs remerciements à tous les représentants pour leur compréhension, leur contribution et leur coopération. Dans cette communication de clôture, je souhaite présenter un rapport sur les points suivants :

Point 3. Rapport relatif aux pouvoirs des représentants à la deuxième réunion extraordinaire de la Conférence des Parties

Au 26 novembre 2020, les représentants de 97 Parties à la Convention, 85 Parties au Protocole de Cartagena et 65 Parties au Protocole de Nagoya avaient présenté des pouvoirs conformes aux dispositions de l'article 18 du règlement intérieur.

Le Bureau rappelle aux représentants des Parties qui n'ont pas encore présenté leurs pouvoirs de le faire dès que possible et au plus tard le 31 décembre 2020 et demande au secrétariat d'assurer le suivi avec les Parties concernées.

Point 4. Proposition de budget intérimaire pour 2021

Je vous annonce avec satisfaction qu'aucun commentaire n'a été reçu au cours des dernières 48 heures. Par leur accord tacite, les Parties ont donné leur accord à l'adoption des décisions qui leur ont été soumises. Par conséquent, les décisions suivantes sur le budget intérimaire pour l'année 2021 sont adoptées par les organes respectifs:

a) Proposition de budget intérimaire pour le programme de travail de la Convention sur la diversité biologique, pour l'année 2021 (CBD/ExCOP/2/L.2);

b) Proposition de budget intérimaire pour le programme de travail du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, pour l'année 2021 (CBD/CP/ExMOP/1/L.2);

c) Proposition de budget intérimaire pour le programme de travail du protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation, pour l'année 2021 (CBD/NP/ExMOP/1/L.2).

Point 5. Adoption du rapport

Suite à ma dernière communication, je diffuse les rapports de chaque réunion (CBD/ExCOP/2/L.1, CBD/CP/ExMOP/1/L.1 et CBD/NP/ExMOP/1/L.1) qui, à ce stade, sont considérés comme ayant été adoptés par les organes respectifs.

Point 6. Clôture de la réunion

Une fois de plus, je voudrais exprimer ma gratitude à tous les représentants qui se sont engagés avec nous dans ce processus extraordinaire au cours des deux dernières semaines pour leur patience, leur coopération et leur contribution. Le succès de ces réunions contribuera certainement à maintenir l'élan actuel des efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre la perte de biodiversité et préserver la nature, fondement même de la vie et des moyens d'existence des êtres humains.

J'espère que les habitants de tous les pays continueront à être solidaires et réussiront sans tarder à surmonter les difficultés posées actuellement par la pandémie.

Je me réjouis de vous retrouver tous à la quinzième réunion de la Conférence des Parties, en Chine.

Par la présente, je déclare close la deuxième réunion extraordinaire de la Conférence des Parties à la Convention, la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena et la première réunion extraordinaire de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya.

Veuillez agréer les assurances de ma très haute considération.

(*Signé*) Yasmine Fouad
Présidente de la Conférence des Parties à
la Convention sur la diversité biologique